

4 juillet 1979 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION DE M. GISCARD D'ESTAING EN CONSEIL DES MINISTRES SUR L'ENERGIE APRES LE SOMMET DE TOKYO, PARIS, LE 4 JUILLET 1979

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A INFORME LE CONSEIL DES MINISTRES DES RESULTATS DU SOMMET DE TOKYO, PARTICULIEREMENT SIGNIFICATIFS DANS LE DOMAINE DE L'ENERGIE. IL A FAIT LA DECLARATION SUIVANTE :

- "LA FRANCE DOIT S'ORGANISER POUR VIVRE DESORMAIS AVEC UNE ESSENCE CHERE ET RARE. CETTE ORGANISATION EST PARFAITEMENT POSSIBLE. ELLE SUPPOSE LA REUNION DES EFFORTS DE TOUS ET LA MISE EN_OEUVRE SYSTEMATIQUE DES MESURES PERMETTANT A LA FRANCE DE S'ADAPTER A CES DONNEES NOUVELLES. LE GOUVERNEMENT AURA A EN DELIBERER CET ETE".

- IL A AJOUTE D'AUTRE_PART :

- "LE GOUVERNEMENT FRANCAIS APPRECIE LA DECISION DES AUTORITES SAUDIENNES D'ACCROITRE LA PRODUCTION DE PETROLE DE LEUR PAYS, POUR LA PERIODE EN-COURS. CETTE DECISION, QUI TEMOIGNE DE LEUR SENS ELEVE DES RESPONSABILITES, REpond AUX MESURES PRISES PAR LES PAYS CONSOMMATEURS POUR REDUIRE DES MAINTENANT LEUR CONSOMMATION, ET PERMET D'ASSURER UN MEILLEUR EQUILIBRE DU MARCHE MONDIAL DE L'ENERGIE"

-\